



Est-ce passe ?

Jacques-Alain Miller

"Revue de la Cause freudienne n°75"

Publié le 22 octobre 2020

[passe](#), [A. E.](#), [fait](#), [fiction](#)

Est-ce passe ?

Jacques-Alain Miller

Je préfère parler assis pour conserver à mon propos un caractère de conversation [1] et marquer que je ne profère pas une théorie – telle la « Théorie de Turin sur le sujet de l'École » [2] à laquelle se référait Bernard Seynhaeve –, car cela ne me paraîtrait pas approprié à ce qui est le début d'une nouvelle expérience.

Propulsion ou rétention

Est-ce une passe ? C'est la question devant laquelle je me suis retrouvé, quinze ou vingt ans après avoir été invité, dans le même lieu et au sein d'un collectif, à délibérer de cette question *Est-ce une passe, ou non ?* avant de trancher par une décision. La réponse affirmative à cette question devient sur-le-champ un jugement *propulsif*. Dans les circonstances actuelles, le passant acquiert une notoriété instantanée. Que le secrétariat traîne un jour ou deux à transmettre la décision parce que, par exemple, il n'arrive pas à joindre un AE nommé, aussitôt on s'inquiète : « Que se passe-t-il ? » Il y a un effet propulsif instantané de la réponse *oui*. Le discours, confidentiel jusqu'alors, devient public, et l'on peut dire que le *oui* ouvre sur la scène du monde, de notre petit monde en tout cas. On délibère « à rebours » [3], dans les souterrains de l'École de la Cause freudienne, au sous-sol de la rue Huysmans – dans la salle de la bibliothèque ; conclut-on par un oui, et cela se retrouve aux quatre coins de notre monde. C'est très singulier.

Autant le *oui* est *propulsif*, autant le *non* est *rétensif* : on retient le discours. La fusée est démantelée et on en reste là.

Je témoigne ainsi de mon impression, de mon émotion à reprendre cette place dans cette commission qui est vraiment un jury – c'est comme cela que Lacan l'appelait –, qui délibère entre le propulsif et le rétensif. Nous pouvons déchaîner les grandes orgues ou licencier l'orchestre.

J'ai le sentiment – partagé, peut-être, par d'autres collègues – que c'est nouveau et que cela tient à l'existence de l'École Une, qui est vraiment une chambre d'écho, d'*écho-le* ; cela tient aussi sans doute à l'existence d'internet, qui abolit la distance entre le moment où on va dire *oui* aux propos très intimes qui nous sont rapportés et la propagation quasi universelle de ce *oui*.

À certitude anticipée, performance incertaine

Revenir au jury de la passe, c'est donc se retrouver, comme Serge Cottet l'évoquait, en position de juge, position qui exige une décision répondant à la question : *Est-ce passe ?*

C'est une décision qu'un analyste n'a pas à prendre dans sa pratique. L'analysant qui songe à la passe marque une certaine prise d'indépendance qui commence avant même sa décision de se présenter à la passe. À l'occasion, il consulte son analyste, qui peut tenter de le retenir, ou le laisser faire, mais qui n'a pas le dernier mot. En tout état de cause, face à la question *Est-ce passe ?* l'analyste du passant en instance est assez démuné, et il ne peut répondre que *peut-être*. Or *peut-être* n'est pas une décision. J'aperçois à quel point j'ai été tranquille depuis quinze ou vingt ans à ne pas avoir à aller plus loin qu'un *peut-être*, être mis dans la position de devoir dire *oui* ou *non* change quelque chose. Avec le *peut-être*, l'analyste laisse l'analysant tenter sa chance – sans compter les cas où l'analysant se précipite dans la passe sans lui demander son avis, ou contre son avis.

Il me semble que, dans la pratique, l'analyste ne juge pas de la passe, et ce, d'autant moins que celle-ci est une *performance*, non une compétence. Je le dis avec assurance, sur le ton de la conversation, mais c'est une référence à Lacan. Énoncer « la passe est une performance, pas une compétence » a beaucoup de conséquences. Cela veut d'abord dire que, le jour dit, il faut être bien dispos. La passe n'est pas un record ! C'est plutôt les Jeux olympiques.

Du côté du passant, quelle que soit sa certitude d'y être, il s'agit toujours d'une certitude anticipée et, s'il est raisonnable – ce qui n'est pas toujours le cas –, il y a nécessairement pour lui une incertitude quant à sa performance le jour dit, puisque beaucoup de facteurs et de paramètres entrent en jeu : la qualité des passeurs, leur adéquation au passant, la composition du jury, etc. On est donc, nécessairement, dans une incertitude, d'autant que la passe ne vérifie pas sa compétence. C'est une performance. À la « certitude anticipée », il faut ajouter un aspect, inéliminable pour le passant, à savoir le pari de la passe, pari qu'on n'est jamais sûr de gagner.

Il y a donc un pari de la passe qui consiste à mettre en jeu son analyse, c'est-à-dire à la rassembler comme une unité, à la boucler comme *une*, et à en faire un enjeu au sens du pari de Pascal – où le sujet fait de sa vie une mise, laquelle, comme Lacan le souligne, est toujours déjà perdue : on s'efforce de faire de sa propre analyse un objet petit *a*, sous les espèces de l'*agalma*, afin que tout le monde en reconnaisse l'éclat et se récrie : « c'est beau, c'est nouveau », voire « c'est un coup dans le savoir », comme Esthela Solano-Suárez vient de le formuler. On essaye de faire de son analyse un *agalma*. Voilà, finalement, ce qui commande la passe.

On pourrait soutenir que la passe a la même structure que le discours de l'analyste : ce qui domine la chose, c'est l'analyse prise en tant qu' *agalma* ; les passeurs sont du côté du sujet barré, qui doit être ému par ledit *agalma* ; il est la « plaque sensible »^[4] – la formule a été rappelée – de cette analyse agalmatique, dont le produit supposé, espéré, est le S1 du titre AE. On retrouve alors les fonctions du discours de l'analyste et, si l'on suit à l'aveugle ces formes, il est remarquable que le savoir qui – au moins dans le schéma – supporte cet *agalma* est un savoir supposé, non pas un savoir exposé.

S'il y a échec à la passe, ce que l'on a présenté comme étant *agalma* devient *palea* ; il reste que ce petit *a* de la passe est un produit du bouclage de l'analyse comme *une*, qui ne se rencontre pas dans le cours de l'analyse.

Du « savoir » de passe à une satisfaction

Dans la passe, le savoir est peut-être toujours supposé. Rappeler que c'est une performance et non une compétence me donne à penser qu'il y a tout de même deux régimes de la passe, distincts selon qu'on ordonne celle-ci au savoir ou à la vérité.

Il y a là une ambiguïté, car le projet initial de Lacan, en 1967, en appelait à l'élaboration d'un savoir de passe auquel il donnait une allure quasi encyclopédique : on allait en noter les effets, en sérier les modalités – un paragraphe est consacré à ce point dans la « Proposition... » de 1967 dont nous faisons grand cas dans les débuts de l'École de la Cause freudienne.

Pourtant, dans les faits, entre 1967 et 1980, la mise en œuvre de la passe à l'École freudienne de Paris n'a donné lieu à aucune élaboration de savoir. Le bilan a été à peu près nul, et Lacan l'a consacré en disant que la passe était un « échec »^[5], ce que l'on a pris à la lettre ; à l'aune de l'accumulation d'un savoir de passe, on ne pouvait que le suivre.

Alors, sur cette base, à l'École de la Cause freudienne, on s'y est pris autrement. On a fait un forçage dans le sens du savoir de passe, en disant : « Puisqu'un savoir de passe était attendu et que tout le monde a fait la grève pendant treize ans – c'était le cas des caciques de l'EFP –, nous, nous allons passer à la production. » Nous avons donc institué dans cette École une obligation de produire et d'enseigner portant sur l'AE et sur le jury. Périodiquement, cette École était, ou est aussi, travaillée par le désir d'étendre également cette obligation aux passeurs, voire aux analystes qui les nomment et, éventuellement, aux passants non nommés. Tout le monde à la production ! Étant donné son point de départ de « prendre l'envers », cette École était animée d'une véritable passion de la production. C'était produire, produire, produire – Maurice Thorez après la Deuxième Guerre mondiale.

Puis, au cours des débats du début de cette année, on a noté avec surprise, avec stupéfaction, que le jury de la passe, les cartels de la passe avaient arrêté d'enseigner, alors que cette obligation figure dans les statuts de l'ECF.

On s'étonne que l'on viole comme cela la constitution de l'École et que les cartels tombent dans une sorte d'aphasie, mais, une fois passé le temps du reproche, on se dit que c'est peut-être un signe des temps, un signe qu'il y a eu un glissement du *savoir* de passe à la *vérité* de passe – je dis mon état d'esprit, je ne professe pas, je ne profère pas, je m'interroge.

Mon état d'esprit, en revenant au jury de la passe, c'est que la passe ne se vérifie pas au niveau des énoncés – d'ailleurs, mes collègues l'ont noté, j'ai arrêté de prendre des notes –, mais au niveau de l'énonciation. Il s'agit plutôt de saisir un *dire* de passe qui indiquerait que le désir de l'analyste est advenu. Après tout, le dernier des *Autres écrits* de Lacan met plus l'accent sur la vérité que sur le savoir, et même sur la vérité menteuse, c'est-à-dire sur la fiction de passe, alors qu'auparavant, quand Lacan proposait la procédure de la passe pour nommer les analystes de l'École, la passe apparaissait plutôt comme un fait. Il y a donc un déplacement du *fait* de passe à la *fiction* de passe. C'est pourquoi dans ce dernier écrit il évoque, plutôt qu'une démonstration de savoir, une satisfaction, une expérience de satisfaction. « Fiction de passe » ne veut pas dire que la passe n'existe pas, mais qu'elle est de l'ordre de la vérité plutôt que du savoir.

Si je ne prends pas de notes – pour l'instant en tout cas, j'ai constaté que je n'étais pas poussé à le faire –, c'est que je me demande si ce que l'on appelle couramment « la clinique de la passe » n'est pas tout à fait à la portée d'un analyste, si elle n'est pas la clinique telle qu'elle s'élabore lorsque vous êtes analyste et que vous travaillez à partir de la cure que vous dirigez, et non, spécialement, une clinique de la passe.

Or, une clinique de la passe serait ce qu'il n'est pas à la portée d'un analyste d'entendre et qu'on ne peut donc entendre que dans la passe. Qu'est-ce qui n'est pas à la portée d'un analyste d'entendre quand il dirige une cure ? C'est, précisément, la bascule de l'énonciation, quand l'analysant va se mettre à parler à un autre que lui, l'analyste, et à un collectif. À cela, l'analyste n'a pas accès. C'est d'ailleurs frustrant, à l'occasion ; je peux le dire, puisque dans le fonctionnement que nous avons adopté, il se trouve que l'analyste du passant ne se rend pas au jury lorsqu'il en fait partie. Cela s'est trouvé pour moi, et j'étais évidemment très frustré de ne pouvoir, par la bande, entendre ce que je n'avais pu entendre dans l'analyse ; j'ai donc demandé à Catherine Lazarus-Matet de me donner très brièvement un petit écho, comme ça... Lacan, lui, ne se gênait pas : il était dans le cartel et il pouvait ainsi avoir accès à ce à quoi on n'a pas accès dans l'analyse. C'est cela, me semble-t-il, qui explique que, plus de quarante ans après, la passe reste un *x*, une inconnue et que, de toute façon, il ne peut y avoir passe que si elle reste un *x*.

La passe, c'est son interprétation

La passe, c'est donc son interprétation, et avant tout par le passant. C'est cela le concept : ce n'est pas un contenu, ce ne sont pas des énoncés. S'il y avait du savoir, il y aurait du savoir conforme. Ce que vous ne pouvez pas cacher dans

la passe que vous faites, c'est la façon dont vous, vous interprétez la passe. Comme Serge Cottet l'a évoqué, c'est la façon dont, en parlant d'une façon responsable, vous donnez consistance au témoignage.

Certains interprètent la passe dans le sens du condensé qu'ils doivent donner de leur parcours. Pour d'autres, ce peut être un récit expansif avec une chronologie ordonnée, ou bien encore étoilée, au contraire. Certains tranchent par la brièveté, le laconisme. D'autres, par l'abondance. Certains passants apportent leur construction et d'autres, non ; parfois, c'est un passeur qui fait la construction à la place du passant, et si le passeur ne le fait pas, c'est le jury qui le fait.

Il y a autant de passes que d'interprétations de passe par le passant et, en même temps que celui-ci interprète la passe, il interprète beaucoup d'autres choses aussi : il interprète le concept de l'inconscient pour lui, le concept de désir, le concept de fantasme... C'est cela qui, précisément, donne une indication sur le désir de l'analyste.

Dans les nouvelles conditions où nous sommes, telles que je les vois compte tenu de mon expérience, j'avais distingué jadis^[6] – cela a été rappelé par Patricia Bosquin Caroz, je crois – la passe 1, la passe 2, la passe 3. La passe 1, c'est la passe dans l'analyse, quand on a franchi quelque chose dans son analyse. La passe 2, c'est la procédure, et la passe 3, c'est celle qu'on fait devant le public. J'ordonnais cela de façon successive.

Cela reste, me semble-t-il, exact, si ce n'est que je vois une complication dans le fait que la passe 2, la procédure, comporte évidemment une rétroaction sur la passe 1. La perspective de faire la passe, la perspective de la passe 2, a une incidence sur l'analyse de l'analysant qui s'y verrait bien, et, au moment où cette idée, où l'esprit de la passe lui vient, il se produit donc un certain gauchissement, un certain biais dans l'analyse elle-même.

Enfin, il y a aussi une rétroaction de la passe 3 sur la passe 2, pour le jury, cette fois, qui sait que sa réponse va être propulsive et qu'il ne peut pas apprécier seulement la passe 1, l'analyse du passant. Il est obligé de penser aussi à la passe 3. Lacan avait donné la définition de l'AE en disant qu'il pouvait témoigner des problèmes cruciaux de la psychanalyse, etc., mais il n'avait inscrit aucune obligation. L'ECF a procédé à un forçage, ce qui a donné lieu à la notation mémorable de Catherine Lazarus-Matet, selon laquelle cette obligation constituait malgré tout une sorte de standard.

Au-delà de la starification

Quel est ce standard ? Je vais l'appeler d'un nom très commun, c'est la *starification* du passant. Du temps de Lacan, il y avait une nomination définitive de l'AE sans autre exigence. À l'ECF, comme c'était une nomination transitoire, on a ajouté du travail, si bien que la question *Est-ce passe ?* est devenue *Allons-nous sélectionner ce passant pour être une star de la psychanalyse ?*

Il y a, au fond, une petite tendance à ce que le jury de passe soit comme celui d'une audition ou d'un *casting*, dans la mesure où le jury ne considère pas seulement la passe 1, mais aussi la passe 3, dans l'intérêt de l'École, de l'École Une, du Champ freudien, dans l'intérêt supérieur de la psychanalyse... Ce facteur est, il faut le dire, un peu encombrant, car, du coup, il y a aussi une rétroaction de la passe 3 sur la passe 1. Il y a comme une obligation d'avoir le désir de parler, le désir de travailler. J'irai jusqu'à dire qu'il faudrait qu'une analyse débouche sur le désir de s'exhiber, c'est-à-dire que la passe ait quelque chose du désir de l'acteur.

Nous avons eu des témoignages que certains désirs qui émergent et trouvent leur vérité dans l'analyse sont d'un type tout à fait différent. Par exemple, le désir de rester caché, de rester discret, etc. Que fait-on dans ces cas-là ? Ce désir peut éventuellement s'articuler d'une façon telle que l'on ne se sent pas de prendre la responsabilité de starifier celui qui est animé par ce désir. Donc, la passe 3 a une incidence majeure sur la passe 2 et éventuellement sur la passe 1.

Malgré ses *impasses*, ses difficultés et ses paradoxes, la passe reste indispensable. D'abord, elle assure une présence

de l'institution dans les analyses. Dans les sociétés de l'IPA, cette présence est assurée par un ordre hiérarchique complexe, par la nomination de titulaires, par la standardisation de la durée des séances, par des contrôles et des autorisations, etc. ; un ordre très puissant encadre les analyses. Tel n'est pas du tout le cas pour les lacaniens où l'analyse est laissée à un grand arbitraire, sans cet appareil de contrôle. Ce qui fonctionne comme le seul appareil de contrôle potentiel, c'est la passe, non pas d'ailleurs sur le mode d'un droit de surveillance, mais comme la garantie que, tout de même, il y a un au-delà de votre analyse ; vous pouvez le vérifier, et ce sera l'occasion pour vous de convertir la série de séances, la succession de séances que constitue votre analyse, en un ensemble.

Cet au-delà de l'analyse est toujours menacé d'être un Autre de l'Autre. Il l'est en tout cas pour l'institution IPA, qui est construite comme un Autre complet tandis qu'à l'ECF, il est tout à fait essentiel que le jury de la passe se présente comme animé d'une certaine passion de l'ignorance. Il faut qu'il se présente comme surpris. Il faut qu'il se présente comme son propre trou dans le savoir, comme un trou dans son propre savoir, si je puis dire, puisque la passe, c'est aussi le jury auquel on s'adresse. Si l'Autre de la passe se posait du côté du savoir de la passe, s'il se posait comme clinicien, comme armé de références déjà acquises, cela rendrait la passe très difficile. Il faut que le jury de la passe accède à son propre dénuement, qu'il l'accepte et même le manifeste. Il faut qu'il s'expose comme démuné et, je dirais même, un peu confus. C'est d'ailleurs ce que nous réussissons très bien à faire : si l'on met tous nos discours ensemble, vraiment, on n'a pas accordé nos violons, même si l'on se cite à l'occasion ! La passe, c'est donc aussi son interprétation par le jury.

Or, à travers ses failles, ses moments, ses cycles, la passe tient le coup, depuis plus de quarante ans. Il suffit d'envisager ce que produirait la disparition de la passe pour vouloir la garder. S'il n'y avait plus la passe, on pourrait dire que ce serait un attentat contre l'image d'une analyse. On aurait l'image d'une analyse morcelée, sans âme, si je puis dire, au sens aristotélicien, une analyse dont on ne pourrait pas faire la somme et qui serait à la dérive. Ainsi, à travers ses difficultés, à travers notre propre égarement, il est bien qu'elle continue, et nous n'avons pas à souhaiter qu'elle se perfectionne au-delà de nos moyens.

Jacques-Alain Miller est psychanalyste, membre de l'ECF.

[1] Intervention prononcée lors de la journée de l'ECF intitulée *La chose jugée* [11 avril 2010, Maison de la Mutualité, Paris]. Transcription : Michel Héraud. Édition : Nathalie Georges-Lambrichs et Pascale Fari. Non relue par l'auteur.

[2] Miller J.-A., « Théorie de Turin sur le sujet de l'École », *La Cause freudienne*, n° 74, mars 2010, p. 132-142.

[3] Référence à l'exposé de Pauline Prost, publié dans ce même numéro p. 90-91.

[4] On trouve l'expression « plaque sensible » dans Lacan J., *Le Séminaire*, livre XV, « L'acte psychanalytique », leçon du 29 novembre 1967, inédit, à propos de l'esclave du *Ménon* de Platon.

[5] Cf. Lacan J., conclusion des Assises de l'EFPP sur *L'expérience de la passe*, Deauville, janvier 1978, in *Lettres de l'EFPP*, 1978, n° 23, p. 181 ; cf. aussi Lacan J., « Conclusions », intervention au ix^e Congrès de l'EFPP sur « La transmission », *Lettres de l'EFPP*, n° 25, juin 1979, p. 219.

[6] Cf. Miller J.-A., « La passe bis », *La Cause freudienne*, n° 66, Paris, Navarin, mai 2007, p. 209-213.



École de la Cause freudienne
Association de psychanalyse reconnue d'utilité publique

© 2018-2020 ECF Paris 1, rue Huysmans - 75006 Paris, France | T:+33 01 45 49 02 68 | F:+33 01 42 84 29 76

tupeuxsavoir.net

Conception Kiyoi websites